

“La démocratie est une institution fragile. Elle peut s’étioier.”

Bio express

1942 Naissance à Bruxelles, le 12 septembre.

1965 Avocate au barreau de Bruxelles, puis chercheur au Fonds national de recherche scientifique (FNRS).

1976-1998 Professeur à l'Université catholique de Louvain, à Genève, Ottawa, Paris, Rennes...

1996 Administratrice puis présidente de la Ligue belge des droits de l'homme.

1998-2012 Juge à la Cour européenne des droits de l'homme.

La sagesse

Tôt le matin, elle a déjà pratiqué une heure de tennis. Elle respire la santé, la joie, la bonne humeur. Elle vous accueille avec un sourire rayonnant qui est comme une invitation au parler vrai, à la franchise, à la transparence. Dans cette magnifique maison “Art déco” où elle occupe le dernier étage, on a une vue large sur le parc, les étangs. Un spectacle inspirant, paisible. Un piano droit occupe un pan de mur. Elle aurait voulu être artiste, pianiste ou, mieux encore, chef d'orchestre. Mais c'est son petit-fils qui vient y faire des gammes.

Les livres sont partout. Elle en dévore beaucoup, maintenant qu'elle s'est retirée de la vie active. Pas tout à fait. Il y a

deux ans, le ministre Jean-Claude Marcourt lui a encore demandé d'animer, avec André Rea, un groupe de réflexions sur la constitution possible d'un islam de Belgique. Projet passionnant.

“Passionnant” est sans doute l'adjectif qu'elle utilise le plus souvent pour qualifier les différentes étapes de sa vie bien remplie. Comme dans toute vie, il y eut des joies, des peines. Mais on peut dire que ce cadeau qu'est la vie, elle l'a utilisé, exploité follement, intelligemment pour devenir cette femme respectée, cette conscience des droits de l'homme, cette parole écoutée.

Les droits de l'homme? Dites désormais “droits humains”: la différence n'est pas sémantique, elle est réelle, concrète, tant les femmes sont, plus que jamais, concernées par les discriminations en tout genre dont elles sont en-

core et toujours les victimes.

Déclaration, convention... C'est à l'analyse de ces textes fondateurs, à leur interprétation, à leur évolution qu'elle a consacré sa carrière. Il est encore et toujours “passionnant” d'espérer que ces textes fondamentaux concernent bientôt d'autres matières: l'environnement, par exemple.

Françoise Tulkens peut s'enflammer quand elle évoque les menaces qui pèsent sur la démocratie. A l'Est de l'Europe. Mais aussi en Belgique. Quand on l'écoute, on est fasciné par sa liberté de ton, cette faculté qu'elle a de replacer chaque problème dans son contexte juridique, de l'analyser avec ses sources, les références qui lui permettent de dire toujours les choses, non pas sans nuances, mais avec franchise et sagesse.

V.d.W.

Dans quelle famille avez-vous grandi ?

Nous étions six enfants. C'était une famille "du XX^e siècle" : mon père est né en 1907, ma mère en 1904. Ils ont connu les deux guerres mondiales. Mon père était magistrat. Il a été chef de cabinet du ministre de l'Intérieur et de la Justice. Mais il est mort très jeune, en 1947, je ne l'ai pas connu du tout.

Quelle enfant étiez-vous ?

Ma mère a élevé seule ses six enfants. Nous avons reçu une éducation solide, sévère. J'étais la cinquième. Les petits derniers font toujours un peu ce qu'ils veulent : c'était mon cas. Jusqu'en quatrième année secondaire, j'étais une élève médiocre, au Sacré-Cœur, à Ixelles, alors que mes frères et sœurs brillaient. J'ai failli doubler. Ma mère m'a dit : si tu doubles, tu iras en couture... Je me suis mise à travailler. J'ai été très impressionnée par mes professeurs, par ces religieuses qui étaient totalement dévouées à leurs élèves. Elles nous ont transmis des valeurs et ont marqué leurs élèves : elles voulaient qu'on soit bien formées, qu'on aille à l'université. Je leur dois beaucoup.

Comment vous est venu le goût du droit ?

Début des années 60, j'ai été touchée par les débats sur la guerre d'Algérie. J'avais été écouter quelques conférences d'avocats qui expliquaient comment la torture se pratiquait. Cela m'intéressait beaucoup. J'ai choisi de faire le droit mais aussi la criminologie. C'était passionnant.

Ce que vous vouliez, c'est chercher ou enseigner ?

J'ai d'abord été avocat chez Paul Struye, président du Sénat, avocat à la Cour de cassation. Après, j'ai préféré la recherche au Fonds national de recherche scientifique. Une belle institution. J'ai aussi été assistante en droit pénal. Pour les femmes, ce n'était pas facile de devenir professeure : les exigences par rapport aux femmes étaient plus fortes que pour les hommes. J'ai vu des collègues masculins devenir professeurs sans avoir rédigé de thèse de doctorat. Ce n'était pas pensable pour les femmes. Ensuite, je suis entrée dans le corps académique, j'ai enseigné le droit pénal, la criminologie, le droit de la jeunesse, les systèmes de protection des droits de l'homme, toutes ces matières plus modestes. J'aimais beaucoup.

Pourquoi avoir choisi cette spécialisation en droits de l'homme ?

Comme aspirante puis chargée de recherche au FNRS, je suis partie un an à Londres et aux Etats-Unis. Là-bas, les droits pénaux et droits fondamentaux, tels qu'ils sont inscrits dans la Constitution, sont très liés. Je suis de la génération des années 70. J'ai été assistante à l'UCL en même temps que mon grand ami Philippe Maystadt. Nous avions une grande liberté dans notre réflexion, dans notre engagement. Nous discutons des soirées entières. Je fais aussi partie de la génération de Michel Foucault. Il était très engagé dans la société : l'idée d'un engagement social était évidente. Parallèlement à mon travail acadé-

mique, j'allais aux réunions de la Ligue des droits de l'homme. Je voulais un engagement sur le terrain pour donner une assise plus réelle, plus vraie, à mes travaux, à mes recherches. L'un n'allait pas sans l'autre.

Avant, on n'enseignait pas les droits de l'homme à l'Université...

Oui, mais de manière générale. En 1998, lorsque je suis entrée à la Cour européenne des droits de

l'homme, nous avons, à l'UCL, avec les universités de Saint-Louis et Namur, créé un diplôme spécialisé en droits de l'homme qui se poursuit actuellement comme master interdisciplinaire et international. Je préfère toutefois parler de droits humains parce que toutes les femmes sont concernées par ces droits. On ne va pas changer les textes historiques. Mais aujourd'hui, il vaut mieux parler de "droits humains".

En 1998, vous avez été élue à la Cour européenne des droits de l'homme...

Le Conseil de l'Europe ne souhaitait plus recruter uniquement des magistrats mais des candidats qui avaient des parcours différents. Il fallait des professeurs d'université, des femmes... Parmi les candidats, en Belgique, j'étais la seule femme. Comme le disait Jean-Luc Dehaene : *"J'ai dû vous inscrire sur la liste parce que j'étais obligé..."*

Que reprenez-vous de cette expérience ?

Le travail était évidemment passionnant, cela n'avait plus rien avoir avec l'université. J'étais libre, mes enfants avaient grandi. Je me suis installée à Strasbourg où j'ai vécu 14 ans, en faisant régulièrement les navettes. Ce fut une merveilleuse plongée dans ce monde du droit international pour des affaires plus difficiles les unes que les autres. Le travail s'est révélé très enrichissant. Nous avons connu des affaires très diverses contre, notamment, la Russie, la République de Moldova, l'Ukraine, la Turquie et certains pays baltes. On se rend compte que, malgré les difficultés, on a une chance extraordinaire de vivre dans un pays comme la Belgique.

Pourtant, vous dites que les vents sont actuellement contraires aux droits de l'homme...

Oui, dans certains pays et même dans le nôtre, c'est évident. Voyez ce qui se passe en Hongrie ou en Pologne où le pouvoir politique tente de mettre au pas la magistrature. Ces pays sont membres du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne mais ils développent des situations totalement contraires aux droits de l'homme.

En Belgique, nous n'en sommes pas là...

Non, sans doute, mais il y a des dangers et des dossiers préoccupants. Je ne veux pas entrer dans la polémique, mais s'il s'avère que l'on a renvoyé des gens à la torture, c'est très grave. C'est la violation la plus flagrante des droits de l'homme. On ne peut pas prendre le risque d'envoyer des personnes dans un pays où l'on sait, *"avec une certitude raisonnable"*,

qu'ils pourraient y être soumis à la torture ou des traitements inhumains ou dégradants. L'article 3 de la Convention européenne des droits de l'homme est un droit absolu. L'interdiction de soumettre des êtres humains à la torture ou de les mettre dans une situation où ils risquent de l'être, est absolue.

Il faudra attendre les résultats de l'enquête qui a été diligentée...

Je ne pense pas que l'enquête pourra faire toute la lumière. Que croit-on ? Que les autorités soudanaises vont dire qu'elles pratiquent la torture ? Que les gens qui y ont peut-être été confrontés vont oser le dire ?

D'autres pays européens renvoient des Soudanais vers leur pays d'origine. Souvent en plus grand nombre.

Ce n'est pas un argument. Le droit à la vie et l'interdit de la torture sont au cœur du respect de l'intégrité et de la dignité humaine – des valeurs universelles, pour tout le monde et partout. Dans d'autres pays, les situations sont évidemment plus difficiles et plus compliquées. Chez nous, la démocratie fait partie de notre patrimoine, mais il faut lutter pour la démocratie en permanence. La démocratie est une institution fragile. Elle peut s'effriter, elle peut disparaître. Il faut être vigilant.

Exemples ?

L'indépendance de la justice et des magistrats. Il est fondamental de préserver cette indépendance de même que la liberté d'expression qui est le fondement de la démocratie. Sans ces valeurs, tout s'écroule. Or elles sont menacées dans certains pays européens. Sur la question des réfugiés, la situation est intolérable. Je me sens honteuse quand je vois ces flots de réfugiés, ces milliers de morts en Méditerranée. Dans dix ans, je pense qu'on jugera sévèrement la manière dont nous avons géré l'accueil des réfugiés.

Les dirigeants politiques disent appliquer la politique que l'opinion publique souhaite. Theo Francken est très populaire.

Il faut expliquer sans arrêt qu'accueillir les migrants peut renforcer nos pays. Il faut expliquer cela, non pas "in globo", mais d'homme à homme, de femme à

femme. Lorsque nous avons des contacts directs avec ces personnes qui arrivent, notre regard change. Oui, ce sont des gens "comme nous". On ne pourra pas convaincre tout le monde mais il faut expliquer car les fausses représentations des réfugiés demeurent énormes et vivaces. Ils sont trop nombreux ? Pas du tout. Ils prennent le boulot des Belges ? Pas du tout. Il faut casser les clichés. Et faire évoluer les mentalités.

Suite de la page 51

Un jour, peut-être, les choses changeront.

Angela Merkel a payé cher, électoralement, sa générosité...

Tant pis ! Il faut rester fidèles à ses engagements et à ses idéaux. L'opinion publique, ça n'existe pas, Pierre Bourdieu l'a démontré en 1972. La liberté, la dignité humaine : il faut une ligne, il faut tenir bon. Il y a des choses que l'on acceptait il y a dix ans, qu'on ne tolère plus aujourd'hui. Tant mieux !

A quoi pensez-vous ?

Aux discriminations. Il y a dix ou quinze ans, on trouvait encore quasiment normal que les femmes soient désavantagées. Certains combats ont abouti. Il faut encore évoluer. Prenez aussi la question de la pauvreté. Une réalité évidente. Peut-on accepter de laisser, parmi nous, des personnes en grande pauvreté ? N'est-ce pas une situation de torture, de traitement inhumain et dégradant ? Peut-être, un jour, aurons-nous des requêtes à Strasbourg qui soutiendront que les Etats sont responsables de laisser survivre, sur leur territoire, des hommes, des femmes, des enfants en situation de grande pauvreté. La pauvreté, ce n'est pas un tsunami, ce n'est pas une catastrophe naturelle : elle trouve ses racines dans les injustices sociales.

La solution ?

C'est un tout : l'éducation, les politiques sociales, le logement. Parce que l'argent, il y en a. Il faut mieux l'allouer. Ce sont des questions qui me préoccupent vraiment. Il faut faire attention à tous.

Un jour l'écocide sera reconnu par le droit international

Vous avez présidé le tribunal Monsanto. Quel était le sens de la démarche ?

Il s'agit d'un tribunal d'opinion, une institution qui remonte aux années 70, née de cette idée de Sartre et de Russell que la justice doit aussi impliquer l'ensemble des citoyens. Il n'y a pas que la justice étatique, il y a aussi la justice des personnes, des gens, de la société. Dans ce cas précis, il s'agissait d'alerter l'opinion sur des situations vraiment problématiques liées aux activités de Monsanto et de vérifier si ces activités sont compatibles avec le droit à la santé, à l'environnement sain, à la liberté de la recherche scientifique, à l'alimentation. Il y avait aussi une volonté de faire évoluer le droit international pour qu'il prenne en compte la question du respect des droits humains et écologiques par les entreprises. Dans ces matières nouvelles, il est important de nourrir les instances internationales par les témoignages, les expériences de la société civile, d'écouter ce que les gens vivent.

Mais Monsanto n'a pas participé à ce "faux tribunal"...

Il est dommage que les responsables de Monsanto n'aient pas voulu y participer, malgré nos demandes et les contacts que nous avons eus avec leur division "droits de l'homme". Le tribunal international "Monsanto" est le plus juridique de tous les tribunaux d'opinion qui se sont tenus jusqu'à présent parce qu'on a appliqué la même procédure que celle de la Cour internationale de justice dans ses avis consultatifs. Notre objectif était d'envisager la création dans le droit international humanitaire d'un nouveau crime de droit international, l'écocide. Rien ne se fait au départ de rien. Pour l'instant, l'écocide reste dans les limbes. Je crois qu'un jour, il sera reconnu. C'est toujours comme cela que les droits fondamentaux se constituent : au début, on nie ce type d'avancée, après on pense que

c'est juste bon pour "les droits-de-l'homme". Et puis, cela devient une évidence et cela finit par s'imposer dans le droit international. Et on se demande comment on a pu vivre sans cette notion. La question de l'environnement est cruciale. Le droit à l'environnement, il y a trente ans, on en riait. Je le dis franchement parce que je n'étais pas une pionnière dans ce domaine. L'environnement, ce n'était pas (encore) de ma génération. Mais il faut évoluer.

Les droits de l'homme, c'est un combat qui ne sera jamais gagné...

Oui, car aujourd'hui, après les droits civils et politiques fondés sur la liberté, les droits économiques, sociaux et culturels fondés sur l'égalité, on en vient à une nouvelle génération de droits : les droits à l'environnement, à la paix, fondés sur la solidarité. Les droits fondamentaux, c'est un mouvement continu. Même si l'on vivait dans "une société de saints", il y aurait toujours des choses qui n'iraient pas, qu'il faudrait améliorer. Rien n'est jamais acquis. Il faut être vigilant en permanence : c'est le respect des personnes mais aussi des peuples et des collectivités qui est en jeu. La dimension individuelle des droits fondamentaux doit s'ouvrir aujourd'hui à une dimension plus collective. Le droit des peuples, c'est capital.

Il y a des droits fondamentaux qui ne sont toujours pas respectés, l'égalité entre hommes et femmes, par exemple...

Oui, on pense parfois que les choses sont acquises, ce qui ne l'est pas. Simone de Beauvoir disait en 1946 : "En ce qui concerne l'égalité hommes-femmes, nous avons gagné la partie." Mais non, du tout, du tout, du tout ! Les discriminations se glissent partout. Aujourd'hui, ce sont les discriminations multiples qui sont problématiques : être, en Belgique, une femme marocaine, immigrée, lesbienne, c'est la totale.

L'amitié est la plus belle chose au monde

Dans cette vie très active, comment vous êtes-vous ressourcée ?

Je partage avec des amis une petite maison dans le Sud des Pays-Bas, à Groede. Nous l'avons achetée en 1977. Elle n'a rien de spécial, mais j'adore cet endroit. Elle est située à 7 kilomètres de la mer. J'aime les terrains plats, les ciels magnifiques. Pour me détendre, j'écoute beaucoup de musique. J'aime aussi beaucoup l'art contemporain. Et puis, bien sûr, la famille : les enfants et les petits-enfants sont la prunelle de mes yeux.

En quoi croyez-vous ?

En l'amitié. J'ai été éduquée dans des écoles religieuses. J'ai suivi le pilier chrétien. Mais aujourd'hui, je suis plutôt agnostique. Je suis contente pour ceux qui ont la foi, cela doit être agréable de croire. Ma mère était extrêmement croyante. Moi, je crois surtout en l'amitié. J'aime vivre entourée d'amis. L'amitié est la plus belle chose au monde. Je ferais tout pour mes amis, je pourrais mettre ma tête à couper pour mes amis. J'espère que cela n'arrivera jamais mais je le ferais, sans hésiter.

Quel est le sens de la vie ?

Essayer d'être en harmonie avec soi-même, être dans "sa" vérité. Ne pas avoir "la" vérité, mais être dans sa vérité. Et suivre sa vérité. La vie, c'est une chance folle, un bonheur énorme. Il y a des moments heureux et aussi, bien sûr, des moments plus difficiles. On en a tous.

Pensez-vous à la mort ?

Oui, bien sûr.

Qu'y a-t-il après la mort ?

Je ne sais pas, mais je crois qu'il n'y a rien. Je pense qu'il n'y a pas d'après et c'est très bien ainsi.

Aurez-vous des regrets ?

Je regrette certaines attitudes, des mots que je dis parfois et qui ont pu blesser. Au fond, j'ai eu pas mal de chance dans la vie.

Du côté de chez Proust

Quelle est votre vertu préférée ?

La générosité.

La qualité que vous préférez chez un homme ?

La bonté.

Chez une femme ? La loyauté.**Quel est votre principal défaut ?**

J'en ai beaucoup. Je suis un peu trop enthousiaste, pas toujours assez claire.

Votre principale qualité ? La curiosité.**Votre rêve de bonheur ?**

Une vie calme, douce, sans tension. Une vie avec des amitiés fortes.

Quel serait votre plus grand malheur ?

Perdre la confiance de mes enfants et de mes petits-enfants. Ils sont la prunelle de mes yeux.

Ce que vous voudriez être ?

J'aurais voulu être chef d'orchestre, c'eût été mon plus grand bonheur.

Quel est votre auteur préféré ?

Camus. Dostoïevski aussi.

Votre compositeur préféré ? Brahms.**Votre héros dans la fiction ?**

La Castafiore.

Qu'est-ce que vous détestez par-dessus tout ?

L'avarice.

Le don que vous auriez aimé avoir ?

Etre une grande musicienne.

Comment aimeriez-vous mourir ?

En écoutant le "Requiem" de Mozart.

Quelle est la faute, chez les autres, qui vous inspire le plus d'indulgence ? La bêtise.**Avez-vous une devise ?**

Les grandes choses sont dans les petites.